

## Les ministres responsables des transports et de la sécurité routière prennent des mesures pour protéger les travailleurs des transports et les voyageurs au Canada

Ottawa, le 2 juin 2020 – Aujourd’hui, le ministre des Transports du Canada, l’honorable Marc Garneau, et le ministre de la Voirie et de l’Infrastructure de la Saskatchewan, l’honorable Greg Ottenbreit, ont coprésidé une téléconférence extraordinaire du Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière organisée pour discuter de principes directeurs visant à assurer une utilisation sécuritaire de notre réseau de transport alors que les gouvernements travaillent de façon responsable pour relancer l’économie.

La pandémie de COVID-19 a créé une crise mondiale sans précédent qui a des répercussions importantes sur l’ensemble de l’industrie canadienne des transports, les voyageurs et l’économie.

Les ministres ont souligné le rôle de premier plan joué par les agences de santé publique de chaque province et territoire, ainsi que les différences régionales. Ils ont convenu qu’une approche fédérale-provinciale-territoriale concertée, qui respecte les principes établis par les premiers ministres ainsi que les directives en matière de santé publique, facilitera les choses pour ceux et celles qui assurent les services de transport ou qui en dépendent.

Les ministres ont convenu que la sécurité et la sûreté des Canadiens sont leur priorité absolue. Les ministres ont donc annoncé des [principes directeurs](#) en ce qui concerne l’utilisation de masques et de gants, ainsi que des protocoles de sécurité à l’intention des employés des transports et des passagers. Ces principes directeurs établissent une voie de collaboration pour soutenir le fonctionnement sécuritaire du réseau de transport, et ils aident à atténuer le risque de transmission de la COVID-19. Les ministres ont tenu compte des efforts importants déployés par le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM) pour adopter les [Pratiques pour l’utilisation de masques, de couvre-visages et de gants pour les travailleurs des transports et les passagers dans le système de transport routier](#). Les ministres se sont entendus pour mettre en commun, à l’avenir, les expériences et les pratiques exemplaires pour s’assurer que les Canadiens soient en sécurité dans leurs déplacements quotidiens et pendant leurs voyages.

Les ministres ont également discuté des défis de desservir les collectivités aux quatre coins du Canada, y compris en ce qui a trait aux déplacements interurbains, au transport en commun, aux traversiers et aux services aériens vers les collectivités éloignées. Ils reconnaissent que la pandémie a eu des répercussions importantes sur les activités des fournisseurs de transport interurbain et de transport en commun, ce qui a notamment entraîné une diminution des services. Les ministres se sont entendus sur l’importance de maintenir des services de transport fiables partout au Canada de façon à ce que, à mesure que l’économie reprend, les Canadiens puissent retourner à l’école ou au travail et voir leurs familles et leurs amis de nouveau. Les ministres ont aussi discuté de l’importance des investissements dans les projets d’infrastructure de transport comme facteur de reprise économique au Canada, et ils ont convenu de continuer à travailler ensemble pour résoudre les défis qui se posent dans le secteur des transports.

Au cours des dernières semaines, plusieurs nouvelles mesures liées à la COVID-19 ont été annoncées pour mieux protéger les Canadiens, pour assurer la circulation sans entrave de la nourriture et des fournitures dont les Canadiens ont besoin pour rester en bonne santé, ainsi que pour soutenir les déplacements en temps voulu des premiers intervenants et autres travailleurs essentiels. Ces mesures comprenaient : l’élaboration d’une définition cohérente de la notion de travailleurs et de services de transport essentiels au maintien de la circulation des marchandises et des personnes; la mise en œuvre de mesures visant à soutenir la continuité du service dans le secteur du camionnage (comme l’assouplissement des conditions sur les permis, l’immatriculation et l’expiration des permis, et l’augmentation de l’offre de relais routiers pour les camionneurs); et la collaboration avec l’industrie et le CCATM pour élaborer des directives fédérales de sécurité pour les conducteurs commerciaux.

Les ministres sont fermement résolus à travailler avec les spécialistes de la santé, les exploitants, les associations de travailleurs, les partenaires du secteur des transports et les associations industrielles pour protéger la santé de tous les Canadiens pendant cette pandémie.

« Les travailleurs du secteur des transports qui sont en première ligne méritent notre appui inébranlable. Confrontés à des défis sans précédent, ils continuent à assurer la circulation des personnes et des marchandises au pays. Les pilotes, le personnel navigant, les contrôleurs de la circulation aérienne, les travailleurs dans les ports, les marins, les équipes de trains, les camionneurs et bien d'autres personnes sont essentiels pour acheminer les marchandises aux personnes qui en ont besoin et pour soutenir l'économie canadienne », a mentionné le ministre des Transports, l'honorable Marc Garneau. « Nous sommes déterminés à préserver la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et des personnes qui dépendent de notre réseau de transport multimodal. »

« Les Canadiens se serrent les coudes quand ils font face à des défis extraordinaires », a déclaré l'honorable Greg Ottenbreit, ministre de la Voirie et de l'Infrastructure de la Saskatchewan. « Je suis ravi de voir l'incroyable coopération et l'engagement concernant la sécurité que le Conseil des ministres a démontrés. »

Les ministres ont convenu de continuer à proposer des pratiques exemplaires pour favoriser la reprise des activités économiques. Les passagers et les usagers du réseau de transport doivent être informés des nouvelles exigences de sécurité et de sûreté à respecter dans leurs déplacements, et les travailleurs des transports doivent être protégés adéquatement dans le cadre de leur travail. La population doit être convaincue que les précautions adéquates sont prises pour minimiser les risques sanitaires dans les transports. La collaboration entre les ministres viendra appuyer les efforts mis en œuvre afin d'atténuer les répercussions de la COVID-19 pour tous ceux qui jouent un rôle dans le réseau de transport et de cibler les lacunes devant être corrigées dans les mois à venir.

Pour obtenir plus de conseils sur les façons de voyager en toute sécurité, veuillez consulter la page [Canada.ca/le-coronavirus](https://Canada.ca/le-coronavirus) et le site Web de votre province ou de votre territoire.

## PERSONNES-RESSOURCES

Livia Belcea  
Attachée de presse  
Cabinet de l'honorable Marc Garneau  
Ministre des Transports, Ottawa  
[livia-marina.belcea@tc.gc.ca](mailto:livia-marina.belcea@tc.gc.ca)  
613-991-0700

Relations avec les médias  
Transports Canada, Ottawa  
[Media@tc.gc.ca](mailto:Media@tc.gc.ca)  
613-993-0055

David Horth  
Ministère de la Voirie et de l'Infrastructure  
Gouvernement de la Saskatchewan  
[david.horth@gov.sk.ca](mailto:david.horth@gov.sk.ca)  
306-787-4804